

**Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

0

Conseillers représentés :

8

Total votants :

56

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 20 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 avril 2017 à 18H30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT  
Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR  
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD  
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Carine BRODIN, André IMBERDIS**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**Vote des Budgets 2017  
Budget Général  
DELIBERATION N°20170427-51****Rapporteur :** Daniel BERTHUCAT, Vice-Président**Vu** le Code Général des Collectivités ;**Considérant** l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art 7 de la loi 82-213 du 2 mars 1982),**Considérant** le débat d'orientation budgétaire organisé le 4 avril 2017.

Le rapporteur donne lecture du budget primitif,

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte le budget primitif du Budget Général de l'exercice 2017 annexé à la présente délibération,

Précise que le budget primitif du Budget Général de l'exercice 2017 a été établi et voté par nature en fonctionnement et par opération en investissement auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle établie en conformité avec une circulaire ministérielle en date du 22 décembre 1995.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents	48 +	Représentés	8 -	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour :	56	Contre :	0	
Abstention :	0					



*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,

Tony BERNARD